

HENT DALL

contrat d'engagement

Par le présent contrat il a été convenu, entre les soussignés, ce qui suit

engage en sa qualité d'organisateur et sous sa propre responsabilité civile et financière le groupe Hent-dall membre de l'association hag-noss domiciliée à Bel air 29290 Milizac et représentée par son trésorier Matthieu Tranvouez demeurant 22 rue Gustav Mahler 29200 BREST (Tel : 09.51.90.84.76) pour un fest noz se déroulant à _____ le _____.

Le groupe se met a votre disposition de ____h à la fin du déroulement de la manifestation pour _____ passages de _____ minutes chacun

L'organisateur s'engage à:

prévoir une sonorisation suffisante (cf fiche technique jointe)

prévoir la restauration du groupe avant le début du fest noz

mettre des boissons gratuitement à la disposition du groupe

prévoir un créneau d'une heure pour réaliser la balance des musiciens

prendre à sa charge ou s'assurer contre toute détériorations occasionnées pendant les heures de présence du groupe par les intempéries, les spectateurs, ou toute autre cause indépendante du fait des musiciens

Le montant de l'indemnité pour couvrir les frais engagés par le groupe pour l'animation de ce fest-noz sera de _____ €, à nous régler en fin de soirée par tout moyen de paiement à votre convenance

les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des conditions du présent contrat qu'elles s'engagent a respecter

fait en deux exemplaires a _____ le _____

signature du représentant de l'organisateur
(faire précéder la mention lu et approuvé)

Signature du représentant de l'association hag-noss
(faire précéder de la mention lu et approuvé)